

Nicolas Laarman
Délégué général POLLINIS
Réseau Pollinis
Conservatoire des Fermes et de la Nature
143, avenue Parmentier
75010 Paris

Paris, le 6 mai 2014

Sujet : Pétition relative aux abeilles, qui a été initié par l'association POLLINIS pour interpellation des députés européens.

http://actions.pollinis.org/actions/europe_et_pesticides_tueurs_abeilles/

Monsieur le Délégué général,

Votre association a récemment lancé un appel aux futurs députés européens pour faire interdire définitivement certains pesticides considérés nocifs pour les abeilles.

Comme vous le savez, les parlementaires socialistes ont soutenu les combats de l'association POLLINIS, et de celles qui en partagent la philosophie, en faveur de la santé, l'environnement et du développement durable.

La question de l'impact sur l'environnement, et notamment sur les abeilles, de certains produits agricoles est un sujet qui nous préoccupe. Nous tenons d'ailleurs à vous rappeler que, bien avant la décision européenne de suspendre trois néonicotinoïdes, le gouvernement français, et notamment Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, avait pris, dès son entrée en fonction, des mesures nationales d'interdiction de ces produits.

En ce qui concerne les institutions européennes, le Parlement européen n'a jamais accepté de voter en catimini un texte demandant la réhabilitation des insecticides néonicotinoïdes, comme semble l'affirmer votre appel.

Ce sujet a bien été abordé dans le texte du rapport d'initiative de la conservatrice anglaise, Mme Anthea Mc Intyre, sur "*L'avenir du secteur de l'horticulture en Europe*" pendant la session plénière de mars dernier à Strasbourg. Cette élue avait en effet proposé que "la Commission réévalue les actuelles restrictions à l'utilisation de certains néonicotinoïdes...".

Les votes sur ce rapport, le 11 mars dernier, ont clairement établi la position des socialistes qui se sont prononcés contre. Le paragraphe concerné a été nettement rejeté par 332 voix, contre 298 avec 21 voix d'abstention.

De son côté le PPE et les membres de la droite française qui ont participé au vote ont soutenu le rapport et ont demandé une réévaluation de la décision de suspendre l'utilisation des trois néonicotinoïdes suspendus sur recommandation de l'EFSA.

Il s'agit donc bien d'un choix politique. Par ailleurs, nous vous rappelons que c'est le groupe socialiste qui a fait la demande d'un vote nominal sur le paragraphe 25, comme sur d'autres, justement en raison du caractère contestable de certaines parties du texte.

Nous n'avons pas été dupes de la manœuvre de diversion de la droite, qui pressée certainement par l'industrie chimique, a tenté à travers un rapport non spécialement consacré aux pesticides, de faire entrer par la petite porte la question des néonicotinoïdes.

Ces précisions, vous l'aurez compris, visent à nous permettre d'agir plus efficacement ensemble, car nous sommes les alliés des défenseurs des abeilles et de la biodiversité. Mais notre devoir est d'informer aussi convenablement que possible les citoyens.

Il faut ajouter que ce rapport -qui n'est qu'un rapport d'initiative-, n'est pas à même de changer la donne à propos des pesticides. Ce n'est pas un rapport législatif, il ne crée donc aucun effet juridique. Sa portée étant ainsi limitée, il a plutôt vocation à délivrer des messages politiques ou des vœux.

Les socialistes mesurent bien toute l'importance de la défense des abeilles pour la biodiversité. Cet enjeu ne se limite pas aux néonicotinoïdes, dont l'interdiction est temporaire et ne couvre qu'une partie des pesticides qui sont nuisibles aux abeilles.

Il faut poursuivre la lutte pour la limitation des pesticides. Mais il convient aussi d'agir dans d'autres domaines, comme nous l'avons fait sur des dossiers comme ceux du pollen et du miel, ou encore celui de la réforme de la PAC.

Notre alimentation, notre santé, notre environnement dépendent des abeilles. Les socialistes au Parlement européen poursuivront leurs engagements, cette bataille n'est pas terminée !

Espérant avoir répondu à vos interrogations,

Bien cordialement,

L'équipe de campagne Européennes 2014